

Politique Projets pédagogiques particuliers – admission et sélection

Cohorte 2026-2027



Service de l'organisation
et du transport scolaire

Centre
de services scolaire
Marie-Victorin

Québec 

RÈGLES GÉNÉRALES

Les critères d'admission et de sélection ainsi que le secteur d'offre de service d'un projet pédagogique particulier sont déterminés et adoptés par le Conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Lorsque l'adresse de résidence ne fait pas partie du secteur ou du territoire d'un projet pédagogique particulier, la demande d'admission remplace la demande de choix d'école et est traitée selon les modalités définies dans la présente politique. Le parent n'a pas à faire d'autres démarches.

La demande d'admission doit être effectuée dans la console Inscris-TOI selon l'échéancier déterminé pour la période officielle d'inscription aux PPP – cohorte 2026-2027.

ORDRE DE SÉLECTION DES ÉLÈVES

Le formulaire de demande d'admission permet d'effectuer jusqu'à **trois** choix de programmes par ordre de préférence.

La sélection des élèves s'effectue par tour. L'ordre des tours reflète l'ordre des choix faits dans la demande d'admission.

Élève du secteur : La sélection des **tours 1 à 3** est effectuée parmi les élèves du secteur du programme en fonction de leur choix.

Élève hors secteur : La sélection du **tour 4** est effectuée parmi les élèves qui ne sont pas dans le secteur du programme, mais habitant sur le territoire du Centre de services scolaire. Le parent ne peut faire qu'une seule demande hors secteur.

Élève hors territoire : La sélection du **tour 5** est effectuée parmi les élèves demeurant hors du territoire du Centre de services scolaire. Le parent ne peut faire qu'une seule demande hors territoire.

Demande hors délai : Le **tour 6** est réservé pour les demandes d'admission tardives. Le parent ne peut faire qu'une seule demande hors délai dans un programme qui n'a pas été demandé dans un tour précédemment. Lorsque l'élève répond aux critères d'admission, il est placé en rang à la suite des autres élèves selon la règle du **premier arrivé, premier servi**.

Un élève qui a été admis dans un de ses choix n'est alors pas admissible aux sélections pour ses choix subséquents.

À résultat égal, un tirage au sort électronique est effectué parmi ces élèves.

Si le nombre de demandes reçues qui appartiennent au secteur du projet pédagogique particulier sont suffisantes pour combler les places disponibles, les demandes reçues dans les tours subséquents ne seront pas systématiquement évaluées.

Deux méthodes sont utilisées pour la sélection des élèves :

- **Un classement en rang** est effectué par ordre de priorité parmi les élèves répondant à l'ensemble des critères d'admission. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles. À résultat égal, un **tirage au sort électronique** est effectué parmi ces élèves.
- **Un tirage au sort électronique** est effectué parmi les élèves répondant à l'ensemble des critères d'admission afin de leur attribuer un rang par ordre de priorité. Ce rang détermine l'ordre d'attribution des places disponibles.

ADMISSIBILITÉ GÉNÉRALE

Pour les programmes demandant des résultats scolaires, le bulletin de l'année mentionnée dans les critères est pris en considération pour l'analyse de la demande. Seulement les élèves qui ne fréquentaient pas une école du Centre de services scolaire Marie-Victorin à l'année mentionnée dans les critères doivent faire parvenir leur bulletin à l'organisation scolaire.

Le mot « résultat » sous-entend le sommaire disciplinaire quand il est disponible au bulletin.

Les élèves en liste d'attente intègrent un programme jusqu'au 23 septembre de chaque année. Après cette date la liste d'attente devient caduque. Les nouveaux élèves déménageant sur le territoire du Centre de services scolaire peuvent être acceptés à condition qu'ils fassent une demande d'admission en cours d'année et qu'ils se soumettent au processus d'admission et de sélection pour être admis ou mis en liste d'attente.

ADMISSIBILITÉ AU PRIMAIRE

L'admission est conditionnelle au passage au niveau suivant à la fin de l'année scolaire en cours. Les règles sont définies dans le document émis par le service des ressources éducatives.

ADMISSIBILITÉ AU SECONDAIRE

Pour les programmes sportifs, l'admission est conditionnelle au passage au niveau suivant à la fin de l'année scolaire en cours. Les règles sont définies dans le document émis par le service des ressources éducatives.

Pour les autres programmes, l'admission est conditionnelle à la réussite du français et de la mathématique à la fin de l'année scolaire en cours.

ÉVALUATION DES BULLETINS ATYPIQUES, HORS-QUÉBEC OU DES ÉLÈVES SANS BULLETIN

Élèves en classe d'accueil du Centre de services scolaire Marie-Victorin

Les notes du bulletin sont converties selon les tableaux de correspondance suivants :

Palier	Résultat
1A	44%
1B	40%
1C	36%
2A	56%
2B	52%
2C	48%
3A	68%
3B	64%
3C	60%
4A	84%
4B	80%
4C	76%
4D	72%
5A	100%
5B	96%
5C	92%
5D	88%

Au besoin, les notes manquantes des autres matières seront égales à la moyenne du français et de la mathématique.

Élèves provenant des écoles alternatives du Centre de services scolaire Marie-Victorin

Les notes du bulletin sont converties selon la grille suivante :

Vert	A	95 %
Jaune	B	85 %
Orange	C	70 %
Rouge	D	50 %

Élèves ayant fréquenté plus d'un établissement l'année précédente au Québec

Les notes des bulletins des 2 entités sont rassemblées selon la pondération prévue. Dans l'éventualité où les résultats de l'école où l'enfant a commencé son année le pénalisent, l'utilisation des résultats du dernier bulletin est préconisée.

Élèves avec des matières non évaluées d'un bulletin émis au Québec

Le bulletin de l'année précédente est considéré.

Élèves provenant des écoles anglophones du Québec

Le bulletin est analysé au même titre qu'un bulletin d'un élève d'une école francophone.

Évaluation pour les élèves avec des bulletins non conformes : en enseignement à la maison, non scolarisés, scolarisés dans une école hors Québec ou dont le bulletin ne permet pas de comparer les résultats aux exigences du régime pédagogique du Québec

- Élèves avec bulletin produit à l'extérieur du Québec
- Élèves en enseignement à la maison au Québec
- Élèves avec bulletin lettré sans légende
- Élèves avec bulletin sans matières requises
- Élèves d'une classe d'accueil avec bulletin produit à l'extérieur du Centre de services scolaire

L'évaluation du français, de l'anglais et de la mathématique est effectuée par une firme externe. Au besoin, les notes manquantes des autres matières seront égales à la moyenne du français et de la mathématique.

Exceptionnellement, pour les demandes hors-délai avec des bulletins non conformes reçues après le 15 juin, le dernier bulletin disponible pourrait être considéré.

ÉCOLES AUX FINS D'UN PROJET PARTICULIER (LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE ARTICLE 240)

PRIMAIRE

École	Secteur	Niveau d'entrée	Pour le niveau d'entrée		Pour les autres niveaux		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
			Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
École internationale de Greenfield-Park - Programme d'éducation internationale	Pour tous les élèves habitant le territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	1 ^{er} année	<ul style="list-style-type: none"> Participation à un test de sélection et obtention d'un « Stanine » de 5 et plus <p>Une pondération globale sur 100 est attribuée en fonction du résultat du test de sélection sur les habiletés scolaires.</p>	<p>La méthode du classement en rang est utilisée selon la pondération globale obtenue.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.</p>	<p>Pour la 2^e année :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation à un test de sélection et obtention d'un « Stanine » de 5 et plus <p>Pour la 3^e à la 6^e année :</p> <ul style="list-style-type: none"> Résultat minimal de 90% en français et en mathématique de l'année précédente <p>Une pondération globale sur 100 est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 50% : Français 50% : Mathématique 	<p>Pour la 2^e année :</p> <p>Même processus de sélection que le niveau d'entrée.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.</p> <p>Pour la 3^e à la 6^e année :</p> <p>La méthode du classement en rang est utilisée.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.</p>	2

École	Secteur	Niveau d'entrée	Pour le niveau d'entrée		Pour les autres niveaux		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
			Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
École internationale du Vieux-Longueuil - Programme d'éducation internationale	Pour les élèves qui habitent dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil incluant Le Moyne et les rues de l'arrondissement de Saint-Hubert suivantes : De L'Amiral, De L'Azuré, Des Colliades, Des Fadets, Des Lucines, Des Monarques, Des Morios et la section de la rue Béliveau entre les rues Roberval et Vauquelin.	Maternelle 5 ans	Aucun	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée. Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.	Mêmes critères d'admission que le niveau d'entrée.	Même processus de sélection que le niveau d'entrée. Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.	4
Mille-Sports - Vocation sportive et des saines habitudes de vie	Pour les élèves qui habitent l'arrondissement de Saint-Hubert excluant les rues suivantes : De L'Amiral, De L'Azuré, Des Colliades, Des Fadets, Des Lucines, Des Monarques, Des Morios et la section de la rue Béliveau entre les rues Roberval et Vauquelin.	Maternelle 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Participation à une séance d'information Remise d'un formulaire de réflexion 	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée. Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.	Mêmes critères d'admission que le niveau d'entrée.	Mêmes processus de sélection que le niveau d'entrée. Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.	1

École	Secteur	Niveau d'entrée	Pour le niveau d'entrée		Pour les autres niveaux		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
			Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Félix-Leclerc – Arts-études - Musique	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	2 ^e année	<ul style="list-style-type: none"> Participation à une séance d'information Participation à une activité musicale pour valider l'intérêt et les aptitudes des élèves, évaluation par cote, obtention d'une cote de 1 ou 2 : <ul style="list-style-type: none"> Cote 1 : Répond ou dépasse les attentes Cote 2 : Répond partiellement aux attentes Cote 3 : Ne répond pas aux attentes Validation de la capacité des élèves à suivre un rythme accéléré par l'évaluation de 3 domaines : <ul style="list-style-type: none"> Autonomie et la socialisation Capacité d'apprentissage et d'adaptation Apprentissage de la lecture <p>Cette validation s'appuie sur une grille d'analyse complétée par l'enseignant actuel de l'élève et une participation à une activité pédagogique. Obtention d'une note de 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Note 1 : Démonstre la capacité à suivre un rythme accéléré Note 0 : Ne démontre pas la capacité à suivre un rythme accéléré 	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée en fonction de la cote obtenue à l'activité musicale.</p> <p>Ordre de priorité par cote qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> Fratrie 30% des places sont réservées aux écoles dont l'IMSE est de 8, 9 ou 10 indépendamment de la ville ou de l'arrondissement. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation à une séance d'information Résultat minimal de 75% en français et en mathématique de l'année précédente Participation à une audition pour valider les connaissances musicales et l'intérêt pour la musique (3^e à 6^e année) et la maîtrise de l'instrument premier –piano, violon ou violoncelle, au choix de l'élève (4^e à 6^e année**), évaluation par cote, obtention d'une cote de 1, 2 ou 3 : <ul style="list-style-type: none"> Cote 1 : Au-dessus des attentes Cote 2 : Répond aux attentes Cote 3 : Répond partiellement aux attentes Cote 4 : Ne répond pas aux attentes <p>** Pour les 4^e à 6^e année, une cote est attribuée à chaque élève pour chacun des instruments.</p>	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée en fonction de la cote obtenue à l'activité musicale.</p> <p>À partir de la 4^e année, l'élève qui obtient une place devra accepter de jouer l'instrument proposé.</p> <p>L'élève doit démontrer qu'il possède les connaissances théoriques et une maîtrise de l'instrument premier lui permettant de s'intégrer à un groupe déjà formé. Par conséquent, selon le cas, une mise à niveau pourrait être demandée.</p> <p>Ordre de priorité par cote qui tient compte de la fratrie.</p>	2

SECONDAIRE

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
École internationale Lucille-Teasdale - PEI (Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international)	Pour tout le territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin avec une répartition comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 1 groupe de l'arrondissement de St-Hubert • 1 groupe de l'arrondissement du Vieux-Longueuil et de Le Moyne • 9 groupes des villes de Saint-Lambert, de Greenfield Park et de Brossard 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat minimal de 75% en français et en mathématique de la 5e année • Présence obligatoire des parents à une rencontre d'information • Participation obligatoire à une demi-journée d'exploration où les candidats seront évalués en fonction du profil attendu de l'IB. • Réussite de l'évaluation lors de la demi-journée d'exploration • Signature d'un engagement au programme international <p>L'ensemble des critères d'admission doivent être remplis pour être admissible.</p>	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée</p> <p>L'admission est conditionnelle à un résultat minimal de 75% en français et en mathématique de 6e année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat minimal de 75% en français et en mathématique de l'année précédente • Présence obligatoire des parents à une rencontre d'information • Participation obligatoire à une soirée d'exploration où les candidats seront évalués en fonction du profil attendu de l'IB • Réussite de l'évaluation lors de la soirée d'exploration • Signature d'un engagement au programme international <p>Pour la 5e secondaire, seuls les élèves provenant d'un programme PEI seront admissibles dans le respect des autres critères d'admission ayant réussi deux années d'espagnol.</p> <p>L'ensemble des critères d'admission doivent être remplis pour être admissible.</p>	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>L'admission est conditionnelle à un résultat minimal de 75% en français et en mathématique de l'année précédente.</p>	11

ANNEXE – AUTRES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

École	Secteur	Niveau d'entrée	Pour le niveau d'entrée		Pour les autres niveaux		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
			Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Des Petits-Explorateurs - École alternative	Pour les élèves qui habitent l'arrondissement du Vieux-Longueuil en excluant Le Moyne.	Maternelle 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Participation à une séance d'information Présence des parents sur rendez-vous à une visite guidée Remise d'une lettre de motivation 	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.</p> <p>De plus, les familles sélectionnées devront participer à une journée d'exploration afin de permettre aux parents de bien comprendre leur rôle de co éducateur. Cette journée sera vécue au printemps précédant l'entrée scolaire de leur enfant.</p>	Mêmes critères d'admission que le niveau d'entrée.	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> Fratrie Élève résidant dans le secteur de l'école et fréquentant actuellement une autre école alternative du CSSMV 	3
Des Quatre-Saisons - École alternative	Pour les élèves qui habitent les arrondissements de Saint-Hubert et Le Moyne.	Maternelle 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Participation à une séance d'information Présence des parents sur rendez-vous à une visite guidée Remise d'un formulaire d'informations générales Signature d'un engagement parental 	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.</p>	Mêmes critères d'admission que le niveau d'entrée.	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> Fratrie Élève résidant dans le secteur de l'école et fréquentant actuellement une autre école alternative du CSSMV 	1
Tourterelle - École alternative	Pour les élèves qui habitent les villes de Brossard, de Saint-Lambert et l'arrondissement de Greenfield Park.	Maternelle 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Participation à une séance d'information Présence des parents sur rendez-vous à une visite guidée Remise d'une lettre de motivation 	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.</p> <p>De plus, les familles sélectionnées devront participer à une journée d'exploration afin de permettre aux parents de bien comprendre leur rôle de co éducateur. Cette journée sera vécue au printemps précédant l'entrée scolaire de leur enfant.</p>	Mêmes critères d'admission que le niveau d'entrée.	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> Fratrie Élève résidant dans le secteur de l'école et fréquentant actuellement une autre école alternative du Centre de services scolaire Marie-Victorin 	1

SECONDAIRE

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
André-Laurendeau – Arts-Études - Art dramatique <i>Il y aura des périodes hors horaire pour tous les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire.</i>	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	Participation obligatoire aux activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 10% : Questionnaire sur la culture générale théâtrale • 40% : Entrevue individuelle • 10% : Réalisation d'une analyse d'un extrait et d'une fiche d'un personnage • 40% : Présentation d'une interprétation sur scène à partir d'un texte suggéré Une pondération globale sur 100 est attribuée. L'obtention d'une pondération globale de 65% et plus est nécessaire pour être admissible.	La méthode du classement en rang est utilisée selon la pondération globale obtenue.	Mêmes critères d'admission que la 1 ^{re} secondaire.	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	2
André-Laurendeau - Arts-Études - Danse <i>Il y aura des périodes hors horaire pour tous les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire.</i>	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	Participation obligatoire aux activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 50% : Audition • 35% : Entrevue individuelle • 15% : Remise d'un questionnaire d'intérêt Une pondération globale sur 100 est attribuée. L'obtention d'une pondération globale de 65% et plus est nécessaire pour être admissible.	La méthode du classement en rang est utilisée selon la pondération globale obtenue.	Mêmes critères d'admission que la 1 ^{re} secondaire.	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	2

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
André-Laurendeau - Arts-Études - Arts plastiques <i>Il y aura des périodes hors horaire pour tous les élèves de la 1^{re} à la 3^e secondaire.</i> <i>Il y aura des périodes hors horaire pour tous les élèves de la 4^e et 5^e secondaire inscrits au profil scientifique.</i>	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	Participation obligatoire aux activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 50% : Réalisation d'une "Nature morte" • 25% : Remise d'un questionnaire sur les intérêts pour le programme en vue d'un portrait global artistique de l'élève • 25% : Remise de photos ou portfolio comprenant 2 à 5 œuvres réalisées par le passé Une pondération globale sur 100 est attribuée. Obtention d'une pondération globale de 65% et plus est nécessaire pour être admissible.	La méthode du classement en rang est utilisée selon la pondération globale obtenue.	Mêmes critères d'admission que la 1 ^{re} secondaire.	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	2

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
André-Laurendeau - Arts-études - Musique Jazz-Pop	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation, ou avoir déjà réalisé par le passé, une épreuve de capacité auditive Seashore dont le résultat est de 65% et plus * <p><i>*L'élève ayant obtenu une note inférieure par le passé peut refaire le test Seashore.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Présence des parents à une séance d'informations tenue à l'école 	<p>La méthode du classement en rang est utilisée selon les résultats du test Seashore.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de la fréquentation actuelle des élèves des écoles Charles-Le Moyne (programme de musique) et Félix-Leclerc du Centre de services scolaire Marie-Victorin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation, ou avoir déjà réalisé par le passé, une épreuve de capacité auditive Seashore dont le résultat est de 80% et plus * <p><i>*L'élève ayant obtenu une note inférieure par le passé peut refaire le test Seashore.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Présence des parents et de l'élève à une séance d'information obligatoire tenue à l'école <p>Pour la 2^e secondaire : Savoir jouer d'un instrument est un atout. Cependant, des connaissances et des habiletés sont requises pour s'intégrer aux groupes déjà formés. Une mise à niveau pourrait être exigée. Les précisions seront remises le jour même de l'audition. L'admission demeure conditionnelle à la mise à niveau demandée.</p> <p>Pour la 3^e à la 5^e secondaire : Préalablement à la séance d'informations, l'élève doit avoir transmis à l'école une vidéo dans laquelle il présente brièvement ses antécédents musicaux et interprète avec rigueur une pièce qui le met en valeur selon une partition de son choix. Les consignes relatives à la vidéo seront transmises dans la convocation de l'élève à l'audition.</p>	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	2

Il y aura des périodes hors horaire pour tous les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire.

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
André-Laurendeau - PEI (Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international)	Pour les élèves de l'arrondissement de St-Hubert à l'exception des quelques rues de l'arrondissement de St-Hubert, soit les suivantes: De L'Amiral, De L'Azuré, Des Colliades, Des Fadets, Des Lucines, Des Monarques, Des Morios et la section de la rue Béliveau entre les rues Roberval et Vauquelin.	<ul style="list-style-type: none"> Résultat minimal de 70% en français, en mathématique et en anglais de la 5e année Production d'une vidéo de motivation où l'élève répond à 10 questions avec succès. <p>La mention Succès est attribuée à l'élève qui démontre de l'intérêt à se développer selon le profil de l'apprenant.</p>	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>Si l'élève est admis dans le programme, l'élève et son parent devront signer la promesse de l'engagement de l'apprenant du PEI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Résultat minimal de 70% en français, en mathématique et en anglais de l'année précédente Production d'une vidéo de motivation où l'élève répond à 10 questions avec succès <p>La mention Succès est attribuée à l'élève qui démontre de l'intérêt à se développer selon le profil de l'apprenant.</p> <p>Pour la 5^e secondaire, seuls les élèves provenant d'un programme PEI seront admissibles dans le respect des autres critères d'admission et avoir réussi deux années d'espagnol.</p>	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	4
Antoine-Brossard - MédiaTIC	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> Réussite (60%) du français et de la mathématique de 5e année Production d'une vidéo de motivation <p>Une pondération globale sur 100 est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 40% : Vidéo de motivation 60% : du bulletin de 5e année : <p>Français : 13,72% Mathématique : 13,72% Anglais : 9,42% Univers social : 9,42% Sciences : 13,72%</p> <p>L'obtention d'une pondération globale de 60% et plus est nécessaire pour être admissible.</p>	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p>	<p>Mêmes critères d'admission que la 1^{re} secondaire.</p> <p>Le bulletin utilisé est celui de l'année précédente.</p>	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	3

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Antoine-Brossard - Soccer	Pour les élèves des villes de Brossard, de Saint-Lambert et de l'arrondissement de Greenfield Park.	Aucun	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	Mêmes critères d'admission que la 1 ^{re} secondaire.	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	1
Antoine-Brossard - Sport au cube (Sport ³)	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> Production d'une vidéo de motivation <p>Une pondération globale sur 100 est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants sur la vidéo:</p> <p>30% : respect des consignes 10% : pertinence de la réponse à la question 4 20% : pertinence de la réponse à la question 5 40% : exprime ses propos avec clarté, parle assez fort, se tient correctement, impression générale</p> <p>L'obtention d'une pondération globale de 60% et plus est nécessaire pour être admissible.</p>	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	Mêmes critères d'admission que la 1 ^{re} secondaire.	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	2

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
De l'Agora - École alternative	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> Présence obligatoire pour tous les parents à la séance d'information Présence obligatoire à une demi-journée de travail en projet pour tous les élèves Complétion du questionnaire du parent avec succès <p>Une pondération globale sur 100 est attribuée en fonction des valeurs suivantes de l'école alternative :</p> <ol style="list-style-type: none"> Respect et Humanisme Engagement personnel et innovation Autonomie et responsabilité Démocratie et coopération <p>20% : Respect des consignes 20% : Communique à l'aide de paroles et de gestes adéquats 20% : Participe à l'élaboration du projet en proposant des idées et des façons de faire 20% : Démonstre qu'il travaille de façon efficace durant la période 10% : Assume volontairement son rôle dans une tâche commune 10% : Évalue ses échecs et ses réussites par rapport aux objectifs</p> <p>L'obtention d'une pondération globale de 70% et plus est nécessaire pour être admissible.</p>	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>Ordre de priorité qui tient compte de :</p> <ol style="list-style-type: none"> Fratrie Fréquentation actuelle d'une école alternative du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin. 	Mêmes critères d'admission que la 1 ^{re} secondaire.	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire. Ordre de priorité qui tient compte de la fratrie.	3
Gérard-Filion – Danse du monde	Pour tous les élèves des arrondissements du Vieux-Longueuil, incluant Le Moyne.	Aucun	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	Aucun	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	1

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Gérard-Filion - Basketball	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	Aucun	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	Aucun	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	1
Gérard-Filion - Multisports	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	Aucun	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	Aucun	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	1
Gérard-Filion - Soccer	Pour tous les élèves des arrondissements du Vieux-Longueuil, incluant Le Moyne et St-Hubert.	Aucun	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	Aucun	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	1
Jacques-Rousseau – Arts Plastiques	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<p>Participation à une activité d'évaluation à l'école lors de laquelle l'élève devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répondre à un questionnaire d'intérêt et de connaissance de base • Réaliser trois dessins <p>La pondération globale sur 100 est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 % : Respect des consignes liées à la réalisation des dessins • 60 % : Qualité des dessins (20% chacun) • 25 % : Réponses au questionnaire d'intérêt <p>L'obtention d'une pondération globale de 60% et plus est nécessaire pour être admissible.</p>	La méthode du classement en rang est utilisée selon la pondération globale obtenue.	Mêmes critères d'admission que la 1 ^{re} secondaire.	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	2

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Jacques-Rousseau - Cheerleading	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<p>Participation à une activité d'évaluation à l'école.</p> <p>La pondération globale sur 100 est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 50% : Performance globale • 50% : Attitude générale <p>L'obtention d'une pondération globale de 60% et plus est nécessaire pour être admissible.</p>	La méthode du classement en rang est utilisée selon la pondération globale obtenue.	Mêmes critères d'admission que la 1 ^{re} secondaire.	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	2
Jacques-Rousseau - Football américain	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<p>Participation à une activité d'évaluation à l'école.</p> <p>La pondération globale sur 100 est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 50% : Performance globale • 50% : Attitude générale <p>L'obtention d'une pondération globale de 60% et plus est nécessaire pour être admissible.</p>	La méthode du classement en rang est utilisée selon la pondération globale obtenue.	Mêmes critères d'admission que la 1 ^{re} secondaire.	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	1
Jacques-Rousseau – PEI Citoyen du monde (Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international)	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> • Réussite (60%) du français, de la mathématique et de l'anglais de 5^e année • Remise d'un formulaire où l'élève répond à 3 questions spécifiques <p>La mention Succès est attribuée lorsque les réponses sont conformes aux consignes spécifiées dans le document</p>	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>Si l'élève est admis dans le programme, l'élève et son parent devront signer la promesse de l'engagement de l'apprenant du PEI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réussite (60%) du français, de la mathématique et de l'anglais de l'année précédente • Remise d'un formulaire où l'élève répond à 3 questions spécifiques <p>La mention Succès est attribuée lorsque les réponses sont conformes aux consignes spécifiées dans le document</p> <p>Pour la 5^e secondaire, seuls les élèves provenant d'un programme PEI seront admissibles dans le respect des autres critères d'admission et avoir réussi deux années d'espagnol.</p>	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	2

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Jacques-Rousseau – PEI sélectif (Programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international)	Pour les élèves de l'arrondissement du Vieux-Longueuil incluant Le Moyne de même que quelques rues de l'arrondissement de Saint-Hubert, soit les suivantes : De L'Amiral, De L'Azuré, Des Colliades, Des Fadets, Des Lucines, Des Monarques, Des Morios et la section de la rue Béliveau entre les rues Roberval et Vauquelin	<ul style="list-style-type: none"> Résultat minimal de 70% en français, en mathématique et en anglais de la 5^e année Remise d'un formulaire où l'élève répond à 3 questions spécifiques <p>La mention Succès est attribuée lorsque les réponses sont conformes aux consignes spécifiées dans le document.</p>	<p>La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.</p> <p>Si l'élève est admis dans le programme, l'élève et son parent devront signer la promesse de l'engagement de l'apprenant du PEI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Résultat minimal de 70% en français, en mathématique et en anglais de l'année précédente Remise d'un formulaire où l'élève répond à 3 questions spécifiques <p>La mention Succès est attribuée lorsque les réponses sont conformes aux consignes spécifiées dans le document.</p> <p>Pour la 5^e secondaire, seuls les élèves provenant d'un programme PEI seront admissibles dans le respect des autres critères d'admission et avoir réussi deux années d'espagnol.</p>	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	4
Mgr-A.-M.-Parent - Hockey	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<p>Participation à un test sur glace provenant de Hockey Canada avec équipement complet, selon ces 6 ateliers chronométrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Atelier 1 : Passes du coup droit/du revers Atelier 2 : Patinage avant agile en se faufilant Atelier 3 : Maniement du bâton en traçant un 8 Atelier 4 : Transition – patinage agile Atelier 5 : Patinage avant/arrière Atelier 6 : Patinage en traçant un M <p>Les élèves qui ne se présentent pas aux tests se verront attribuer la mention « Non-évalué ».</p>	<p>La méthode du classement en rang est utilisée.</p> <p>Le classement est effectué du plus rapide au moins rapide selon le cumul des temps des 6 ateliers chronométrés.</p>	Mêmes critères d'admission que la 1 ^{re} secondaire.	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	2

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Mgr-A.-M.-Parent - Science Technologie	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> Réussite (60%) du français et de la mathématique de 5^e année <p>La pondération globale sur 100 est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 30% : Français 35% : Mathématique 35% : Science 	La méthode du classement en rang est utilisée.	<ul style="list-style-type: none"> Réussite (60%) du français et de la mathématique de l'année précédente 	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	4
Mgr-A.-M.-Parent - Sciences plein air	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> Réussite (60%) du français et de la mathématique de 5^e année <p>La pondération globale sur 100 est attribuée en fonction des critères d'évaluation suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 20% : Français 20% : Mathématique 20% : Science 20% : Éducation physique 20% : Univers social 	La méthode du classement en rang est utilisée.	<ul style="list-style-type: none"> Réussite (60%) du français et de la mathématique de l'année précédente 	Même processus de sélection que la 1 ^{re} secondaire.	1
Saint-Edmond - Musique Cordes	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> Présence des parents à une séance d'information tenue à l'école Production d'un court texte d'intérêt par l'élève durant la séance d'information avec succès <p>La mention Succès est attribuée lorsque le texte est conforme aux consignes spécifiées dans le document.</p>	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	<ul style="list-style-type: none"> Présence des parents à une séance d'information tenue à l'école Production d'une lettre de motivation par l'élève Audition en fonction des instruments liés au PPP 	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	2

École secondaire	Secteur	Pour la 1 ^{re} secondaire		Pour la 2 ^e à la 5 ^e secondaire		Nombre anticipé de groupes au niveau d'entrée
		Critères d'admission	Critères et processus de sélection	Critères d'admission	Critères et processus de sélection	
Saint-Edmond - Musique Harmonie	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> Présence des parents à une séance d'information tenue à l'école Production d'un court texte d'intérêt par l'élève durant la séance d'information avec succès La mention Succès est attribuée lorsque le texte est conforme aux consignes spécifiées dans le document. 	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	<ul style="list-style-type: none"> Présence des parents à une séance d'information tenue à l'école Production d'une lettre de motivation par l'élève Audition en fonction des instruments liés au PPP 	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	2
Saint-Jean-Baptiste - Langues, culture et communication	Pour tous les élèves du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin.	<ul style="list-style-type: none"> Réussite (60%) du français, de la mathématique et de l'anglais de 5^e année 	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	<ul style="list-style-type: none"> Réussite (60%) du français, de la mathématique et de l'anglais de l'année précédente 	La méthode du tirage au sort électronique est utilisée.	2